

Flash info PsyEN

Rester unis et déjouer les pièges !

Les attaques du MEN contre les CIO ne sont pas dictées par des contraintes budgétaires. C'est bien un plan cohérent de destruction du service public d'orientation de l'Éducation nationale et de remise en cause de notre statut qui est déployé.

Supprimer les CIO : à qui profite le crime ?

La conseillère sociale l'a bien indiquée lors de l'audience accordée au SNES le 3 avril, il s'agit de renforcer le SPRO ! En effet les régions pouvaient se contenter d'exiger du MEN de pouvoir entrer dans les établissements pour « informer » les élèves en direct. En fait, celles-ci tentent de remettre en cause l'équilibre que nous avons réussi à obtenir dans la loi du 5 mars 2014 entre un SPRO, centré sur les actifs et un service public d'orientation de l'EN dédié aux élèves et aux étudiants. **En supprimant les CIO, les régions vont pouvoir dans le cadre de nouvelles conventions Etat/Régions imposer de nouvelles règles.**

Le projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » vient d'être modifié dans ce sens !

Un article a été ajouté : VI - Pour l'exercice de la mission d'information des élèves et des étudiants sur les formations et les métiers, transférée aux régions par le présent article, l'Etat et les régions peuvent, à titre expérimental, et pour une durée de trois ans, conclure une convention fixant les modalités de participation des services et établissements de l'Etat au service public régional de l'orientation. Un décret définit

les modalités de l'expérimentation et de son évaluation ».

Il s'agirait donc bien de revoir la participation des personnels au SPRO, mais cette articulation figure en toutes lettres

dans notre statut ! Pourquoi la modifier si ce n'est pour pouvoir imposer aux PsyEN autre chose que « le 1^{er} accueil de toute personne en recherche de solution pour son orientation » mentionné dans l'article 3 ?

L'implication des PsyEN dans la prise en charge du CEP est aussi dans l'air. Lors des discussions dans le cadre du rapport sur l'orientation du CESE, il a été proposé d'imposer la connaissance du cahier des charges du CEP au concours des PsyEN !

Il s'agit bien par ces expérimentations de mettre les PsyEN-EDO sous double tutelle ! Il faut s'y opposer et préserver tout le réseau des CIO dans l'Éducation nationale avec les missions qui sont les leurs !



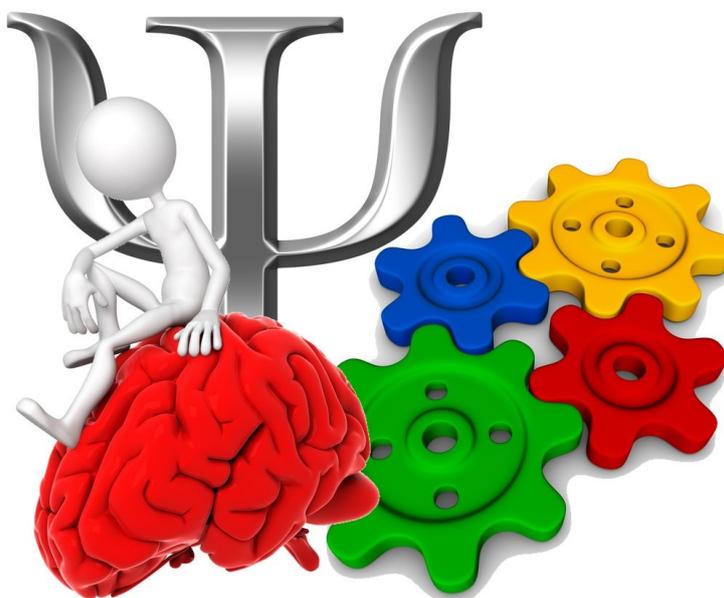
Remise en cause du statut

On sait bien que plusieurs services du MEN n'étaient pas favorables à la création du corps unique. JM. Blanquer n'a-t-il pas déclaré récemment que « *séparer orientation et psychologie allait dans le sens de l'histoire* » ? Pour nous, cela va surtout dans le sens d'un projet de société de plus en plus libérale, s'appuyant sur la manipulation des choix des élèves et le renforcement du tri social !

Avec la suppression des CIO, l'occasion lui est donnée de pouvoir réécrire notre décret et de remettre en cause nos missions et nos conditions de travail. Une révision de l'article 3 du statut, du rôle des directeurs, de la circulaire de missions se profilent pour un meilleur ajustement avec les nouvelles missions régionales, prévues dans les conventions.

Nommés dans un établissement, sans les 3 semaines de permanence au CIO, les horaires seraient calculés sur la base de 36 et non de 39 semaines, soit au minimum 35h hebdomadaires !

Voilà un bon moyen de régler la question des postes !



Qui s'occuperait de l'orientation dans les établissements ?

Les arrêtés relatifs à l'organisation des horaires au lycée soumis au CSE du 12 avril, prévoient que l'accompagnement personnalisé des élèves pourrait être assuré « *par des organismes invités par l'établissement ou mandatés par les conseils régionaux* ». Quel contrôle sur la déontologie, la qualification des intervenants pourraient exercer les équipes, sachant qu'il n'est même pas prévu de les présenter aux CA ?

Dans le même esprit, le MEN a lancé un appel à projets, doté de 70 millions d'euros, dont l'objectif est de « *faire émerger des "écosystèmes" pour améliorer le continuum bac - 3/bac + 3* ». Les porteurs des projets candidats doivent impérativement être des établissements d'enseignement supérieur publics ou privés à but non lucratif, ou

encore des regroupements d'établissement. Autour de ces porteurs, des partenaires pourront venir se greffer, tels les lycées, les CFA (centre de formation des apprentis), les collectivités et tout autre acteur de l'orientation. »

La détermination de tous, personnels de l'ONISEP, des DRONISEP, des PsyEN, des DCIO et des personnels administratifs sera essentielle pour combattre ce projet mettant en cause l'ensemble du service public d'orientation de l'EN, les missions et le statut des personnels...

Audience des élues FSU au MEN le 6 avril

V. Forestiez et F. Pesselon, élues FSU à L'ONISEP, accompagnées de G. Duriez du collectif national PsyEN du SNES-FSU ont été reçues par I. Bourhis, R. Vvard de la DGESCO, M. Quéré, directeur de l'ONISEP, F. Dubo DGRH et A. Deligne DAF.

Après avoir entendu les élues faire part de leur extrême inquiétude sur l'avenir de l'ONISEP amputée des DRONISEP, Isabelle Bourhis a réaffirmé la volonté du MEN de **maintenir l'ONISEP**, opérateur de l'EN et de **confier la compétence information aux régions d'où la suppression des DRONISEP**, avec transfert ou non des personnels des DRO.

C'est la « *voie d'amélioration* » choisie : la mission de P. Charvet constitue un point important : *il s'agit de confier à certaines régions, volontaires dans le cadre d'expérimentation, la réflexion et la mise en place d'un accord-cadre pour définir les périmètres de compétences entre les régions et les régions académiques. La disparition des CIO dans ce contexte en découle naturellement...*



Pour que les parents, les élèves et les étudiants puissent continuer à accéder à une information nationale sur les formations et les métiers, **signez nombreux la pétition:**

<https://www.change.org/p/non-au-d%C3%A9mant%C3%A8lement-de-l-onisep>

Actions...



Plusieurs AG se sont déjà tenues ou sont programmées dans les académies, des demandes d'audiences ont été faites auprès des rectorats, des courriers aux enseignants, aux parents et aux élus envoyés.

C'est une attaque frontale et sans précédent contre la conception même de l'orientation telle que nous la portons, qui ne peut se limiter à l'information et qui ne s'exerce pas de la même manière auprès des adolescents et des adultes. Cette conception implique une déontologie et une qualification de psychologue !

Il nous faut réagir de manière unitaire et offensive contre ce plan global qui vise à dénaturer les missions de l'ONISEP, à fermer les CIO au bénéfice de guichets uniques, et aura pour conséquence de réécrire notre statut et nos missions.

C'est pourquoi le Snes s'adresse aux autres organisations syndicales pour trouver au plus tôt une date de rencontre afin d'examiner les positions des uns et des autres par rapport à ces projets et déboucher, dans un premier temps, sur une pétition nationale commune.

Participons nombreux aux journées de mobilisation interprofessionnelle le 19 avril et le 3 mai pour la défense des DRONISEP et des CIO, du service public d'orientation et de notre statut.